

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 18 mai 2011

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

Pétition au Conseil communal de Pully « En période de pénurie de logements à loyers abordables, le parc immobilier communal locatif ne doit pas diminuer »

Le Conseil communal de Pully

entendu la rapport de la Commission des pétition.

décide

de classer cette pétition sans suite.

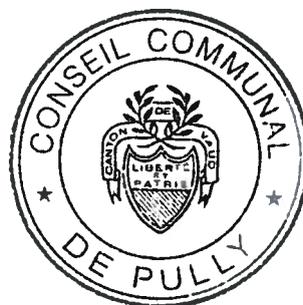
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Daniel MARGOT



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 19 mai 2011